



by Formapi

En partenariat  
avec



FORMATION



# TFP CDSSA

Chargé de Développement  
d'une Structure Sportive  
Associative

**Sous réserve d'habilitation - OC SPORT**



# OBJECTIFS

Le TFP CDSSA est un diplôme à finalité professionnel RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 5.



Les objectifs de la formation sont axés sur :

- Développement et structuration de l'entité
- Recherche de financements
- Développement des partenariats et du réseau
- Communication et promotion
- Accroître la visibilité et l'identité de l'association
- Gestion des activités sportives
- Développement, organisation et gestion de nouveaux projets événementiels sportifs

## Les métiers du TFP CDSSA :

Le chargé de développement exerce son métier au sein d'associations sportives et/ou de collectivités territoriales : Chargé de développement territorial, Chargé de communication, Chargé de mission, Chef de projet événementiel, Responsable de partenariats, Chargé de développement des publics...

# FORMATION

Une formation qui alterne la pratique et la théorie : en structure, en cours et à distance FOAD\*



Durée : 12 mois

602 heures  
dont 90 heures de  
formation à distance.

\*FOAD : Formation ouverte à distance



Diplôme de niveau 5 (BAC+2)

- BC01 : accompagner le projet de développement d'une Structure Sportive Associative (SSA)
- BC02 : gérer administration et ressources d'une SSA
- BC03 : gérer activités et équipements d'une SSA
- BC04 : Organiser un événement ponctuel au sein de la SSA

# CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du bac ou d'un diplôme de niveau 4
- Présenter une attestation d'une expérience au sein d'une structure sportive associative d'au moins un an, reposant sur une réelle implication dans son fonctionnement ou son développement.
- Réussir les tests d'entrée de l'organisme de formation

# L'APPRENTISSAGE MAIS PAS QUE...

## d'autres statuts sont possibles! Nous consulter

### Avantages pour l'employeur :

- Bénéficier des aides à l'embauche en vigueur
- Disposer d'un régime social favorable (exonération des charges)
- Accompagnement aux démarches administratives (via nos professionnels)
- Former un candidat et lui transmettre savoir-faire & savoir-être
- Aides possibles des collectivités locales

### Avantages pour l'apprenant :

- Une formation gratuite et être salarié
- Une carte d'apprenti
- Une couverture sociale, allocations familiales, congés, années de travail prises en compte pour la retraite
- L'encadrement par un tuteur et formateurs experts.
- Acquisition d'une qualification reconnue sur le marché du travail

## LES AIDES FINANCIÈRES

#### Coût de la formation



Pris en charge par l'opérateur de compétences OPCO

#### Salaire de l'apprenti



Aide à l'apprentissage: 5000 euros pour les - de 30 ans

#### Aides complémentaires



Maître d'apprentissage: Formation obligatoire (sous réserve d'éligibilité)

## RÉMUNÉRATION

\*\*aide à l'apprentissage sur 12mois

\*ou salaire minimum conventionnel si plus élevé

	Apprenti 18 à 20 ans	Apprenti 21 à 25 ans	Apprenti +25 ans*
1 <sup>ère</sup> année	774,77€ 43%	954,95€ 53%	1 801,80€ 100%
Reste à charge**	358,10€	538,28€	1 385,13€

# CONTACTS

 @jdaformation\_byformapi

 Jda formation Formapi

 JDA Formation Formapi

 07 63 87 70 08

 jda.dfco.formation.cdssa@hotmail.com

 18 Boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

 <https://jdaformation.fr/>



by Formapi



← **INSCRIPTION**